



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 1788

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door.

M. Jean-Pierre Door. Madame la ministre des solidarités et de la santé, les Français, en particulier les futurs retraités, ne comprennent plus rien à votre réforme des retraites.

M. Christian Jacob. Ils comprendront encore moins après cette réponse du Premier ministre !

M. Jean-Pierre Door. Jean-Paul Delevoye, nommé Haut-commissaire à la réforme des retraites sous votre tutelle, répète depuis des mois qu'il ne veut pas modifier l'âge de départ en retraite. C'était d'ailleurs une promesse de campagne du Président de la République, et il m'a semblé que le Premier ministre partageait ce point de vue.

Mais vous, madame la ministre chargée des retraites, vous êtes prononcée pour un report de l'âge de départ à la retraite, pour accompagner l'allongement de l'espérance de vie.

M. Éric Straumann. À juste raison !

M. Jean-Pierre Door. Les Français sont complètement perdus dans ces déclarations contradictoires, et le Gouvernement semble naviguer à vue sur cette question essentielle –comme vient de le confirmer l'intervention du Premier ministre.

Le Gouvernement n'a par ailleurs cessé de rogner le pouvoir d'achat des retraités, avec la hausse brutale de la CSG et la désindexation des pensions de retraite.

Après des mois d'atermoiements et de cacophonie, et très peu de réponses concrètes, les Français ont le droit de savoir ce que vous préparez, réellement et sincèrement. Nous vous demandons aujourd'hui de sortir de l'ambiguïté et d'arrêter de botter en touche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Quelle réforme de la retraite êtes-vous en train de préparer ? À quel âge les Français pourront-ils faire valoir leurs droits à la retraite ? Pourrez-vous garantir le niveau de leurs pensions ainsi que leur pouvoir d'achat ?

Madame la ministre, monsieur le Premier ministre, merci de répondre à la représentation nationale. Les Français veulent savoir : ce sont des questions centrales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Mesdames et messieurs les députés, la ligne du Gouvernement est très claire. (*Rires et applaudissements ironiques sur les bancs du groupe LR.*) Le Premier ministre vient de l'exposer, et je vais le refaire avec mes mots.

La transformation de notre système de retraite exige de la confiance, de la lisibilité, de la justice et de l'équité. Jean-Paul Delevoye a indiqué que sur la question de l'âge minimum de départ, il s'en tenait aux orientations rendues publiques le 10 octobre dernier, et nous sommes sur la même ligne.

M. Patrick Hetzel. Justement pas !

Mme Agnès Buzyn, ministre. La priorité du Gouvernement, et tout le sens de cette réforme, est de créer un système universel de retraite plus lisible, plus équitable et plus juste. L'objectif est qu'un euro cotisé donne les mêmes droits à chacun, et c'est la condition pour que notre système, aujourd'hui trop complexe, s'adapte à l'évolution et à la diversité des carrières, pour continuer à protéger nos concitoyens à l'âge de la retraite.

M. Christian Jacob. Dit comme ça, c'est plus clair !

Mme Cécile Untermaier. Elle lit la fiche d'hier !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Pour que le système soit parfaitement juste, nous devons également permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de continuer à travailler après l'âge légal de départ à la retraite, et d'avoir un avantage financier à le faire. Les pistes d'incitation auxquelles travaille le Haut-commissaire ont pour objet d'accompagner un phénomène de société – l'allongement de la durée de la vie – qui pose un défi pour notre pays comme pour nos voisins européens, et que nous devons relever collectivement.

M. Fabien Di Filippo. Éléments de langage !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Par ailleurs, les conclusions de la concertation sur le grand âge et la prise en charge de la perte d'autonomie seront rendues publiques d'ici à la fin du mois de mars. Un débat s'ouvrira à cette occasion sur le financement de ce nouvel enjeu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Éric Straumann. Encore un débat !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1788

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 mars 2019](#)